

A.G. DIS
Société par actions simplifiée au capital de 7 040 000 euros
Siège social : Lieu-dit Aussonne – 445 Route du Nord
82000 MONTAUBAN
485 379 168 RCS MONTAUBAN

RAPPORT SUR LES COMPTES DU GROUPE ARRETES AU 28 FEVRIER 2025

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous présenter les comptes consolidés du groupe « A.G. DIS » au titre de l'exercice clos le 28 février 2025.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

I - LE GROUPE

Nous vous rendons compte de l'activité du groupe A.G. DIS pour la période s'étendant du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025, au titre de la réalisation des comptes consolidés.

Le groupe est composé des sociétés suivantes :

* la société A.G.DIS, société mère,

* les sociétés suivantes, filiale ou sous-filiale de votre société :

- la SAS AUDIS contrôlée à hauteur de 99,99 %,
- la SARL AUDIS VOYAGES contrôlée à hauteur de 100 % par la société SAS AUDIS.

Le siège des trois sociétés est situé au Lieu-dit Aussonne, 445 Route du Nord - 82000 MONTAUBAN.

Ces sociétés ont clôturé leur exercice social au 28 février 2025, qui a eu une durée de 12 mois.

Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

II - L'ACTIVITE DU GROUPE

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous vous rappelons que la société AUDIS a acquis au cours de l'exercice le bâtiment dans lequel elle exploite son activité Drive, situé au 1031 Route du Nord à MONTAUBAN, pour un montant de 3 078 k€. De plus, afin de développer cette activité Drive, elle a acquis dans cette même zone, trois bâtiments et une maison pour une valeur de 1 472 k€. Cette enveloppe totale d'investissements de 4 550 k€ a été entièrement financée par emprunt bancaire.

Enfin, la société AUDIS a ouvert une brasserie dans sa galerie marchande en date du 16 décembre 2024, pour un montant de 849 k€, financée à hauteur de 750 k€ par emprunt bancaire.

Examen des comptes

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 79 233 163 euros hors taxes contre 76 384 439 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 859 690 euros contre 4 315 429 euros pour l'exercice précédent.

Les achats consommés s'élèvent à 54 968 040 euros contre 53 721 846 euros pour l'exercice précédent.

Les charges de personnel s'élèvent à 10 040 153 euros contre 9 803 286 euros pour l'exercice précédent.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 9 078 726 euros contre 9 828 935 euros pour l'exercice précédent.

Les impôts et taxes s'élèvent à 1 416 901 euros contre 1 388 213 euros pour l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements, dépréciations et provisions s'élèvent à 2 856 403 euros contre 2 721 175 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 3 732 631 euros contre 3 236 413 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est de -334 418 euros contre -646 114 euros, et le résultat exceptionnel est de 245 729 euros contre 580 239 euros pour l'exercice précédent.

Après un impôt sur les bénéfices de 848 033 euros (contre 734 056 euros pour l'exercice précédent), le résultat des sociétés intégrées est bénéficiaire de 2 795 908 euros contre un bénéfice de 2 436 482 euros l'exercice précédent.

Activités en matière de recherche et de développement

La société n'a pas réalisé d'activité en matière de recherche et de développement.

III - LES ACTIVITES ET LE RESULTAT DES FILIALES

1° - SOCIETE AUDIS

La Société AUDIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros, dont le siège est situé à MONTAUBAN (82000), Lieu-dit Aussonne - R.N. 20, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 344 392 063, est détenue à hauteur de 99,99% par la société A.G. DIS.

La société AUDIS exploite un centre E. LECLERC à MONTAUBAN.

Au titre de son exercice clos le 28 février 2025, la société AUDIS a réalisé un chiffre d'affaires de 78 495 369 euros, a généré un bénéfice comptable de 2 691 178 euros, et les capitaux propres avant affectation s'élèvent à 11 393 663 euros.

2° - SOCIETE AUDIS VOYAGES

La Société AUDIS VOYAGES, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège est situé à MONTAUBAN (82000), 445 Route du Nord, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 391 960 960, est détenue à hauteur de 100% par la société AUDIS.

La société AUDIS VOYAGES exploite une agence de voyages.

Au titre de son exercice clos le 28 février 2025, la société AUDIS VOYAGES a réalisé un chiffre d'affaires de 737 794 euros, a dégagé un bénéfice net comptable de 87 877 euros, et les capitaux propres avant affectation s'élèvent à 402 945 euros.

IV - LES PERSPECTIVES

Aucun événement pouvant influencer de manière notable le groupe n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.

Vous voudrez bien vous reporter à l'annexe des comptes du groupe pour obtenir des informations comptables ou techniques se rapportant à l'établissement des comptes consolidés.

Fait à MONTAUBAN

Le Président
M. Anthony BARDOT

Signé par :

71600A96538F4FC...

SARL DRB AUDIT

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires
aux comptes de Toulouse*
**150 rue des Frères Montgolfier
ALBASUD
82 000 MONTAUBAN**

SYGNATURES SAS

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires
aux comptes de Toulouse*
**8 Chemin de la Terrasse
BP 45 122
31 512 TOULOUSE CEDEX 5**

A.G. DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 040 000 Euros

Siège social : 445 Route Nord
Lieu Dit Aussonne
82 000 MONTAUBAN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 28 février 2025

SARL DRB AUDIT

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux
comptes de Toulouse*
**150 rue des Frères Montgolfier
ALBASUD
82 000 MONTAUBAN**

SYGNATURES SAS

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux
comptes de Toulouse*
**8 Chemin de la Terrasse
BP 45 122
31 512 TOULOUSE CEDEX 5**

A.G. DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 040 000 Euros

Siège social : 445 Route Nord
Lieu Dit Aussonne
82 000 MONTAUBAN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS Exercice clos le 28 février 2025

A l'assemblée générale de la société A.G. DIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **AG DIS SAS** relatifs à l'exercice clos le **28 février 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mars 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre société détermine à chaque clôture la valeur d'inventaire de ses immobilisations incorporelles selon les méthodes décrites dans la note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés et constate des provisions pour dépréciation lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes décrites dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations retenues pour leur mise en oeuvre.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes. ✓

Fait à Montauban et Toulouse, 24 juillet 2025

Les Commissaires aux Comptes

SARL DRB AUDIT



Nicolas BRUNET
Commissaire aux comptes
Mandataire social



Sandrine ABADIE
Commissaire aux comptes
Responsable Technique

SYGNATURES SAS



Frédéric LAFFONT
Commissaire aux comptes



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

GROUPE A.G. DIS

445 Route du Nord - lieu-dit Aussonne – 82000 MONTAUBAN

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

Grégoire BUNOT

Geneviève DURANTEAU

Christian PALVADEAU

Rachel VIOLIN

*Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes*

Anne-Laure GRATALOUP

Emanuella LAURENT-DELANOE

*Experts – comptables
Commissaires aux comptes*

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00

cva@cvaexperts.fr

6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex



www.cvaexperts.fr

Bilan consolidé

Exercice
au 28/02/25
Durée 12 moisExercice
au 29/02/24
Durée 12 mois

ACTIF	48 988 929	44 676 416
ACTIF IMMOBILISE	36 536 322	32 609 849
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 689 812	7 690 679
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 846 643	22 843 946
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 999 866	2 075 223
ACTIF CIRCULANT	12 452 607	12 066 567
STOCKS ET EN-COURS	5 725 595	5 490 471
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	819 167	457 616
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 536 605	5 057 310
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	708	100 048
DISPONIBILITES	1 370 531	961 123
PASSIF	48 988 929	44 676 416
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	22 428 142	20 435 134
CAPITAL	7 040 000	7 040 000
RESERVES CONSOLIDEES ET RESULTAT CONSOLIDE	15 388 142	13 395 134
INTERETS MINORITAIRES	2 705	2 461
PROVISIONS	1 503 785	1 238 451
DETTES	25 054 296	23 000 370
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	14 651 805	12 194 838
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 052 813	6 498 038
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 349 678	4 307 493

Compte de résultat consolidé

Exercice
au 28/02/25
Durée 12 mois

Exercice
au 29/02/24
Durée 12 mois

CHIFFRE D'AFFAIRES	79 233 163	76 384 439
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 859 690	4 315 429
ACHATS CONSOMMES	-54 968 040	-53 721 846
CHARGES DE PERSONNEL	-10 040 153	-9 803 286
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-9 078 726	-9 828 935
IMPOTS ET TAXES	-1 416 901	-1 388 213
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	-2 856 403	-2 721 175
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT D.A.P. DES ECART ACQUISITION	3 732 631	3 236 413
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES D.A.P. DES ECART ACQUISITION	3 732 631	3 236 413
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-334 418	-646 114
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	245 729	580 239
IMPOTS SUR LES RESULTATS	-848 033	-734 056
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	2 795 908	2 436 482
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 795 908	2 436 482
INTERETS DES MINORITAIRES	341	295
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	2 795 568	2 436 188
(en € par action)		
RESULTAT PAR ACTION	39.71	34.60
RESULTAT DILUE PAR ACTION	39.71	34.60

Tableau de flux de trésorerie	Exercice au 28/02/25 Durée 12 mois	Exercice au 29/02/24 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/23 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/22 Durée 12 mois
Flux de trésorerie liés à l'activité	4 649 120	3 634 873	5 369 325	2 348 159
Résultat d'exploitation	4 254 525	3 709 755	3 283 612	2 688 827
Charges et produits d'exploitation non décaissés/encaissés	2 427 139	2 368 970	2 143 193	2 155 725
Produits financiers (1)	31 519	14 986	4 940	22 308
Frais financiers (1)	-365 937	-461 100	-226 963	-309 466
Résultat exceptionnel lié à l'activité (1)	-15 269	150 037	53 472	-410
Participation et intéressement des salariés	-521 894	-473 342	-434 945	-280 309
Impôt sur les sociétés, y compris sur les plus values de cession	-848 033	-734 056	-611 186	-514 854
Capacité d'autofinancement	4 962 050	4 575 249	4 212 122	3 761 822
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-1 296 201	333 227	1 164 185	-1 556 583
Variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation	983 272	-1 273 603	-6 983	142 920
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-5 827 281	-1 367 334	-808 395	-1 158 924
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-6 485 638	-1 972 790	-614 666	-1 175 834
Acquisitions de titres		-52 000	-150 000	-9 363
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	583 000	827 277	160 484	29 882
Cessions de titres			1	
Variations des créances immobilisées	75 357	-169 821	-204 215	-3 608
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	1 487 115	-2 381 201	-4 108 980	-1 286 066
Emprunts bancaires souscrits	5 753 088	879 212	300 000	1 952 270
Remboursement des emprunts bancaires	-3 457 251	-2 971 589	-4 549 872	-3 224 917
Augmentation des autres dettes financières	6 261	11 117	141 000	
Remboursement des autres dettes financières	-12 327			-13 299
Sous-total Flux de financement hors dividendes	2 289 772	-2 081 260	-4 108 872	-1 285 946
Distributions de dividendes mises en paiement	-802 657	-299 940	-108	-120
Variation de la trésorerie	308 955	-113 662	451 949	-96 830
Trésorerie début d'exercice	1 047 830	1 161 492	709 543	806 374
Trésorerie fin d'exercice	1 356 784	1 047 830	1 161 492	709 544

(1) Charges et produits ayant une incidence sur la trésorerie.

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société AUDIS a acquis au cours de l'exercice le bâtiment dans lequel elle exploite son activité Drive, situé au 1031 Route du Nord à Montauban, pour un montant de 3 078 k€. De plus, afin de développer cette activité Drive, elle a acquis dans cette même zone, trois bâtiments et une maison pour une valeur de 1 472 k€. Cette enveloppe totale d'investissement de 4 550 k€ a été entièrement financée par emprunt bancaire.

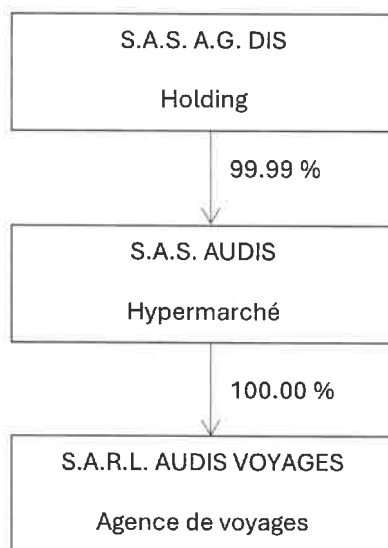
Enfin, la société AUDIS a ouvert une brasserie dans sa galerie marchande en date du 16/12/2024, pour un montant de 849 k€, financée à hauteur de 750 k€ par emprunt bancaire.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes consolidés.

■ PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Organigramme du groupe



Périmètre de consolidation

SOCIETES	% D'INTERET	% DE CONTRÔLE	SIEGE SOCIAL	NUMERO SIREN
S.A.S. A.G. DIS Holding	Société Mère	Société Mère	445 Route du Nord 82000 MONTAUBAN	485 379 168
S.A.S. AUDIS Hypermarché	99.99 %	99.99 %	445 Route du Nord 82000 MONTAUBAN	344 392 063
S.A.R.L. AUDIS VOYAGES Agence de voyages	100.00 %	100.00 %	445 Route du Nord 82000 MONTAUBAN	391 960 960

Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

Date de clôture et durée de l'exercice

	SOCIÉTÉS	CLÔTURE	DURÉE
S.A.S. A.G. DIS		28/02/2025	12 mois
S.A.S. AUDIS		28/02/2025	12 mois
S.A.R.L. AUDIS VOYAGES		28/02/2025	12 mois

Traitement de l'écart de consolidation initiale

L'excédent du prix d'acquisition des titres AUDIS est affecté au poste « Fonds commercial » à l'actif du bilan consolidé pour 7 300 000 € et au poste « Terrain » pour 3 646 203 €.

Précisions sur la notion de fonds commercial :

Le fond commercial d'une entreprise du secteur de la grande distribution est identifié par l'autorisation d'exploiter une surface commerciale sur un lieu géographique précis et est en cela assez proche d'un véritable droit au bail.

Pour cette raison, il a été choisi d'inscrire la survaleur des éléments incorporels sur la ligne « *Fonds commercial* ».

Etant considéré comme identifié (proche d'un véritable droit au bail) et n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, ces éléments incorporels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Précisions sur la fiscalité différée relative aux écarts d'évaluation

L'analyse des écarts d'évaluation montre que le prix des titres acquis n'intègre pas de fiscalité différée.

Par ailleurs, les éléments de l'écart initial d'évaluation identifiés n'ont pas vocation à être revendus séparément et demeurent intrinsèquement liés à la poursuite de l'activité de la société.

Pour l'ensemble de ces raisons et en rappelant que la constatation d'un passif différé aurait conduit à créer artificiellement un écart d'acquisition non identifié, il n'a pas été comptabilisé de fiscalité différée au passif.

En conséquence, il convient de rappeler que la cession des éléments d'actifs ci-après conduirait, le cas échéant, à calculer un impôt sur les sociétés sur la totalité du prix de vente sans déduire de valeur nette comptable figurant dans les comptes consolidés pour les montants suivants :

	PRIX DE REVIENT	AMORTISSEMENTS CUMULES	VALEUR NETTE COMPTABLE	I.S. A 25 %
Fonds commercial	7 300 000	-	7 300 000	1 825 000
Terrain	3 646 203	-	3 646 203	911 551

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Méthodes et principes de consolidation

Le Groupe établit ses comptes consolidés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, selon le **règlement 2020-01 du 9 octobre 2020 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)** qui a remplacé le règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Ce nouveau règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Retraitement des comptes sociaux

Les retraitements de consolidation ont porté sur **l'élimination des comptes et opérations réciproques**, des **résultats internes** à l'ensemble consolidé (dividendes, plus-values de cessions...).

Les **engagements de retraite** ont fait l'objet d'une provision pour charges.

Des **impôts différés** sont comptabilisés pour tenir compte :

- du décalage temporaire dans les comptes sociaux entre l'assiette fiscale et le résultat comptable,
- de l'activation des déficits reportables si leur récupération est jugée probable,
- des écritures de retraitement et d'élimination spécifiques à la consolidation.

Les **écritures de nature fiscale** (amortissements dérogatoires, provisions réglementées) sont éliminées.

Méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation retenues sont les mêmes que celles des comptes sociaux des sociétés concernées.

Immobilisations incorporelles

L'évaluation des éléments incorporels du fonds de commerce résultant de la consolidation est inscrite au poste « Fonds commercial ». Les fonds commerciaux acquis sont inscrits, le cas échéant pour leur valeur d'acquisition. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test peut conduire à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur comptable.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition tel qu'il résulte des comptes sociaux.

Les écarts d'évaluation viennent majorer le cas échéant la valeur brute des immobilisations concernées.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Par mesure de simplification, les amortissements sont repris des comptes sociaux et majorés de l'amortissement provenant, le cas échéant, de l'écart d'évaluation.

Durées usuelles d'amortissement :

- Agencements des terrains :	10 à 25 ans
- Constructions :	15 à 25 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans
- Agencements divers :	6 à 12 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 12 ans
- Matériel de transport :	1 à 5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition de stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose 70 400 actions de 100 euros.

La variation des capitaux propres consolidés s'analyse comme suit :

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES GROUPE	RESULTAT	AUTRES	TOTAL
Capitaux propres N-2	7 040 000		9 165 184	2 093 666		18 298 850
Affectation résultat N-2			1 793 762	-1 793 762		
Distribution de dividendes				-299 904		-299 904
Résultat consolidé exercice				2 436 188		2 436 188
Capitaux propres N-1	7 040 000		10 958 946	2 436 188		20 435 134
Affectation résultat N-1			1 633 628	-1 633 628		
Distribution dividendes				-802 560		-802 560
Résultat consolidé exercice				2 795 568		2 795 568
Capitaux propres N	7 040 000		12 592 574	2 795 568		22 428 142

	RESERVES MINORITAIRES	RESULTAT MINORITAIRES	TOTAL
Intérêts minoritaires N-2	1 948	255	2 203
Affectation résultat	219	-219	
Distribution de dividendes		-36	- 36
Résultat consolidé exercice		295	295
Intérêts minoritaires N-1	2 167	295	2 462
Affectation résultat précédent	197	-197	
Distribution dividendes		-97	- 97
Résultat consolidé exercice		341	341
Intérêts minoritaires N	2 364	341	2 705

Ecart d'acquisition

* 1988 : Fonds de commerce Nouvelles Galerie	38 112
* 1996 : Fonds de commerce Galerie Lafayette	326 546
* 1999 : Licence Bar	9 909
* 1999 : Fonds de commerce Montauban Fleurs	15 245
* 2006 : Ecart d'évaluation AUDIS	7 300 000
	7 689 812

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	7 856 462			7 856 462
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement	37 282			37 282
Concessions, brevets, droits similaires	129 368			129 368
Fonds commercial	7 689 812			7 689 812

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025*

Immobilisations corporelles	51 140 571	6 494 774	602 987	57 032 358
Terrains	11 196 719	1 372 000		12 568 719
Construction	29 947 404	3 878 000	591 607	33 233 797
Installations technique, matériel & outillage	7 045 485	257 307		7 302 792
Immobilisations corporelles diverses	2 941 827	987 467	2 244	3 927 050
Immobilisations corporelles en cours	8 100		8 100	
En cours, avances et acomptes	1 036		1 036	
Immobilisations financières	2 275 223	74 740	150 097	2 199 866
Créances rattachées au participations	674 462	72 518	125 097	621 883
Titres immobilisés divers	1 518 673			1 518 673
Immobilisations financières diverses	82 088	2 222	25 000	59 310
TOTAL	61 272 256	6 569 514	753 084	67 088 686

Amortissements et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	165 783	867		166 650
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement	37 282			37 282
Concessions, brevets, droits similaires	128 501	867		129 368
Fonds commercial				
Immobilisations corporelles	28 296 626	2 160 960	271 871	30 185 715
Terrains	2 638 371	237 771		2 876 142
Construction	18 117 170	1 258 916	269 627	19 106 459
Installations technique, matériel & outillage	5 971 369	378 645		6 350 014
Immobilisations corporelles diverses	1 569 716	285 628	2 244	1 853 100
Immobilisations corporelles en cours				
En cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières	200 000			200 000
Créances rattachées au participations	200 000			200 000
Titres immobilisés divers				
Immobilisations financières diverses				
TOTAL	28 662 409	2 161 827	271 871	30 552 365
<i>Dont dotation :</i>				
- Linéaire		1 933 666		
- Dégressive		228 139		
- Exceptionnelle		22		

Valeur nette comptable (V.N.C)

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	7 690 679	- 867		7 689 812
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, droits similaires	867	- 867		
Fonds commercial	7 689 812			7 689 812
Immobilisations corporelles	22 843 945	4 333 814	331 116	26 846 643
Terrains	8 558 348	1 134 229		9 692 577
Construction	11 830 234	2 619 084	321 980	14 127 338
Installations technique, matériel & outillage	1 074 116	-121 338		952 778
Immobilisations corporelles diverses	1 372 111	701 839		2 073 950
Immobilisations corporelles en cours	8 100		8 100	
En cours, avances et acomptes	1 036		1 036	
Immobilisations financières	2 075 223	74 740	150 097	1 999 866
Créances rattachées aux participations	474 462	72 518	125 097	421 883
Titres immobilisés divers	1 518 673			1 518 673
Immobilisations financières diverses	82 088	2 222	25 000	59 310
TOTAL	32 609 847	4 407 687	481 213	36 536 321

Provisions

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	687 650	444 067	124 232	1 007 485
Provisions pour engagements retraite ⁽²⁾	550 800	500	55 000	496 300
Dépréciations de l'actif immobilisé	200 000			200 000
Dépréciations stocks et en-cours	156 699	154 934	156 699	154 934
Dépréciations créances d'exploitation	277 322	95 098	74 956	297 464
Dépréciations autres créances				
Dépréciations V.M.P.				
TOTAL	1 872 471	694 599	410 887	2 156 183
Dont dotation :				
- Exploitation		694 598	410 887	
- Financier				
- Exceptionnel				

⁽¹⁾ La reprise sur **provision pour risques et charges** se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	107 430
- montants repris parce que devenus sans objet :	16 802

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

La **provision pour risques et charges** se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 150 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Des litiges salariaux à hauteur de 104 k€.
- Un litige locataire, d'un bâtiment annexé à l'hypermarché, à hauteur de 753 k€.

(2) Détail de la **provision pour engagement retraite**

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.00 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.80 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 25.00 % ;
- critère de turn-over du personnel : cadre : faibles ; agents de maîtrise et employés : moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2024.

Créances en valeur brute – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
De l'actif immobilisé	681 193		681 193
Créances rattachées à des participations	621 883		621 883
Prêts			
Immobilisations financières diverses	59 310		59 310
De l'actif circulant	5 653 235	5 653 235	
Acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachées	1 108 941	1 108 941	
Autres créances	3 628 018	3 628 018	
Impôts différés actif	235 494	235 494	
Créances diverses	275 145	275 145	
Charges constatées d'avance	405 637	405 637	
TOTAL	6 334 428	5 653 235	681 193

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit ⁽¹⁾	14 008 329	3 124 062	7 538 344	3 345 924
Emprunts et dettes crédit-bail				
Découverts et concours bancaires courants ⁽¹⁾	52 435	52 435		
Emprunts et dettes financières divers	591 041	591 041		
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 052 813	6 052 813		
Dettes fiscales et sociales	3 163 145	3 163 145		
Autres dettes exploitation	791 694	791 694		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	91 416	91 416		
Etat : impôts sur les bénéfices	168 971	168 971		
Autres dettes diverses	60 199	60 199		
Impôts différés passif				
Produits constatés d'avance	74 252	74 252		
TOTAL	25 054 295	14 170 028	7 538 344	3 345 924
⁽¹⁾ Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				37 980
⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				5 753 088
⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				3 457 251
⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				191 768

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

	N	N-1
Plus-value latente à la fin de l'exercice	-	-
Moins-value latente à la fin de l'exercice	-	-

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires, exclusivement réalisé en France, se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	69 418 794	66 627 478
Drive	8 950 302	8 960 817
Agence de voyages	737 794	796 144
Brasserie	126 273	
	79 233 163	76 384 439

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

	N	N-1
Cadres	17	16
Agents de maîtrise	13	12
Employés	211	216
	241	244

La participation des salariés et l'intéressement ont été reclassés dans le poste « Salaires et traitements du compte » de résultat pour un montant de 521 894 €.

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel..

Charges et produits financiers

	N	N-1
Produits financiers	31 519	14 986
Participations	20 727	10 327
Intérêts et produits assimilés divers	10 792	4 659
Charges financières	365 937	661 100
Dotations aux amortissements et provisions		200 000
Intérêts et charges assimilées	365 937	461 100
TOTAL	-334 418	-646 114

Charges et produits exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont limités aux éléments inhabituels ou de montant particulièrement significatif.

	N	N-1
Produits exceptionnels	583 000	977 729
Cession d'immobilisations corporelles	583 000	827 277
Remboursement assurance suite sinistre		150 452
Charges exceptionnelles	337 271	397 489
Cession d'immobilisations corporelles	321 980	377 145
Dotations aux amortissements des immobilisations mises au rebut	22	19 929
Pénalités et amendes	460	415
Pénalité pour retard de paiement IS	14 809	
TOTAL	245 729	580 240

Variation des impôts différés

	N	N-1	VARIATION
Provision engagement retraite	124 075	137 700	-13 625
Provision participation des salariés	108 442	100 998	7 444
Provision contribution sociale solidarité sociétés	3 550	3 325	225
Annulation levée option crédit-bail	- 572	- 572	
Montant de l'impôt différé	235 495	241 451	-5 956
<i>Dont impôts différés actif</i>	235 495	241 451	
<i>Dont impôts différés passif</i>	-	-	

Impôt sur les sociétés : rapprochement entre la charge théorique et la charge effective

	MONTANT
Résultat avant I.S. des sociétés consolidées	3 643 942
Gestion des déficits	
Réintégrations d'ensemble (dont mécénat : 216 k€)	472 251
Déductions d'ensemble (dont étalement subvention : 227 k€)	-228 963
Ecritures non fiscalisables	
Résultat consolidé	3 887 230

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

	MONTANT
Impôt sur les sociétés au taux normal de 25 %	971 808
Contribution sociale de 3.3 %	5 728
Réduction d'impôt mécénat	-129 502
Montant de l'impôt Total	848 034
Impôt exigible	842 077
Impôt différé	5 957

Un groupe d'intégration existe entre les sociétés A.G. DIS et AUDIS.

Actifs d'impôts différés non comptabilisés	NÉANT
---	--------------

■ AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce et hypothèque sur l'ensemble immobilier).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	3 266 492	-
Cautions bancaires au titres de la garantie financières des agences de voyages	-	650 000
Marge non utilisée des crédits confirmés	200 000	200 000

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

GROUPE A.G. DIS

445 Route du Nord - lieu-dit Aussonne – 82000 MONTAUBAN

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

Comptes certifiés conformes

Signé par :

anthony BARDOT

71600A96538F4FC...

Grégoire BUNOT
Geneviève DURANTEAU
Christian PALVADEAU
Rachel VIOLIN

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Anne-Laure GRATALOUP
Emanuella LAURENT-DELANOE

Experts - comptables
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

 www.cvaexperts.fr

Bilan consolidé

Exercice
au 28/02/25
Durée 12 mois

Exercice
au 29/02/24
Durée 12 mois

ACTIF	48 988 929	44 676 416
ACTIF IMMOBILISE	36 536 322	32 609 849
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 689 812	7 690 679
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 846 643	22 843 946
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 999 866	2 075 223
ACTIF CIRCULANT	12 452 607	12 066 567
STOCKS ET EN-COURS	5 725 595	5 490 471
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	819 167	457 616
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 536 605	5 057 310
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	708	100 048
DISPONIBILITES	1 370 531	961 123

PASSIF	48 988 929	44 676 416
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	22 428 142	20 435 134
CAPITAL	7 040 000	7 040 000
RESERVES CONSOLIDEES ET RESULTAT CONSOLIDE	15 388 142	13 395 134
INTERETS MINORITAIRES	2 705	2 461
PROVISIONS	1 503 785	1 238 451
DETTES	25 054 296	23 000 370
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	14 651 805	12 194 838
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 052 813	6 498 038
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 349 678	4 307 493

Compte de résultat consolidé

Exercice
au 28/02/25
Durée 12 mois

Exercice
au 29/02/24
Durée 12 mois

CHIFFRE D'AFFAIRES	79 233 163	76 384 439
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 859 690	4 315 429
ACHATS CONSOMMES	-54 968 040	-53 721 846
CHARGES DE PERSONNEL	-10 040 153	-9 803 286
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-9 078 726	-9 828 935
IMPOTS ET TAXES	-1 416 901	-1 388 213
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	-2 856 403	-2 721 175
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT D.A.P. DES ECART ACQUISITION	3 732 631	3 236 413
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES D.A.P. DES ECART ACQUISITION	3 732 631	3 236 413
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-334 418	-646 114
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	245 729	580 239
IMPOTS SUR LES RESULTATS	-848 033	-734 056
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	2 795 908	2 436 482
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 795 908	2 436 482
INTERETS DES MINORITAIRES	341	295
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	2 795 568	2 436 188
(en € par action)		
RESULTAT PAR ACTION	39.71	34.60
RESULTAT DILUE PAR ACTION	39.71	34.60

Tableau de flux de trésorerie	Exercice au 28/02/25 Durée 12 mois	Exercice au 29/02/24 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/23 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/22 Durée 12 mois
Flux de trésorerie liés à l'activité	4 649 120	3 634 873	5 369 325	2 348 159
Résultat d'exploitation	4 254 525	3 709 755	3 283 612	2 688 827
Charges et produits d'exploitation non décaissés/encaissés	2 427 139	2 368 970	2 143 193	2 155 725
Produits financiers (1)	31 519	14 986	4 940	22 308
Frais financiers (1)	-365 937	-461 100	-226 963	-309 466
Résultat exceptionnel lié à l'activité (1)	-15 269	150 037	53 472	-410
Participation et intéressement des salariés	-521 894	-473 342	-434 945	-280 309
Impôt sur les sociétés, y compris sur les plus values de cession	-848 033	-734 056	-611 186	-514 854
Capacité d'autofinancement	4 962 050	4 575 249	4 212 122	3 761 822
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-1 296 201	333 227	1 164 185	-1 556 583
Variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation	983 272	-1 273 603	-6 983	142 920
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-5 827 281	-1 367 334	-808 395	-1 158 924
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-6 485 638	-1 972 790	-614 666	-1 175 834
Acquisitions de titres		-52 000	-150 000	-9 363
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	583 000	827 277	160 484	29 882
Cessions de titres			1	
Variations des créances immobilisées	75 357	-169 821	-204 215	-3 608
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	1 487 115	-2 381 201	-4 108 980	-1 286 066
Emprunts bancaires souscrits	5 753 088	879 212	300 000	1 952 270
Remboursement des emprunts bancaires	-3 457 251	-2 971 589	-4 549 872	-3 224 917
Augmentation des autres dettes financières	6 261	11 117	141 000	
Remboursement des autres dettes financières	-12 327			-13 299
Sous-total Flux de financement hors dividendes	2 289 772	-2 081 260	-4 108 872	-1 285 946
Distributions de dividendes mises en paiement	-802 657	-299 940	-108	-120
Variation de la trésorerie	308 955	-113 662	451 949	-96 830
Trésorerie début d'exercice	1 047 830	1 161 492	709 543	806 374
Trésorerie fin d'exercice	1 356 784	1 047 830	1 161 492	709 544

(1) Charges et produits ayant une incidence sur la trésorerie.

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société AUDIS a acquis au cours de l'exercice le bâtiment dans lequel elle exploite son activité Drive, situé au 1031 Route du Nord à Montauban, pour un montant de 3 078 k€. De plus, afin de développer cette activité Drive, elle a acquis dans cette même zone, trois bâtiments et une maison pour une valeur de 1 472 k€. Cette enveloppe totale d'investissement de 4 550 k€ a été entièrement financée par emprunt bancaire.

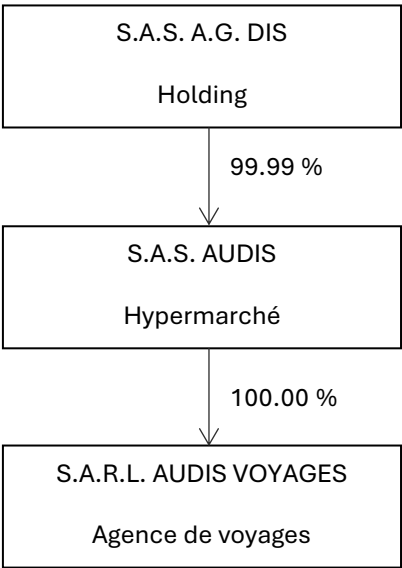
Enfin, la société AUDIS a ouvert une brasserie dans sa galerie marchande en date du 16/12/2024, pour un montant de 849 k€, financée à hauteur de 750 k€ par emprunt bancaire.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes consolidés.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Organigramme du groupe



Périmètre de consolidation

SOCIETES	% D'INTERET	% DE CONTRÔLE	SIEGE SOCIAL	NUMERO SIREN
S.A.S. A.G. DIS Holding	Société Mère	Société Mère	445 Route du Nord 82000 MONTAUBAN	485 379 168
S.A.S. AUDIS Hypermarché	99.99 %	99.99 %	445 Route du Nord 82000 MONTAUBAN	344 392 063
S.A.R.L. AUDIS VOYAGES Agence de voyages	100.00 %	100.00 %	445 Route du Nord 82000 MONTAUBAN	391 960 960

Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

Date de clôture et durée de l'exercice

SOCIETES	CLÔTURE	DUREE
S.A.S. A.G. DIS	28/02/2025	12 mois
S.A.S. AUDIS	28/02/2025	12 mois
S.A.R.L. AUDIS VOYAGES	28/02/2025	12 mois

Traitement de l'écart de consolidation initiale

L'excédent du prix d'acquisition des titres AUDIS est affecté au poste « Fonds commercial » à l'actif du bilan consolidé pour 7 300 000 € et au poste « Terrain » pour 3 646 203 €.

Précisions sur la notion de fonds commercial :

Le fond commercial d'une entreprise du secteur de la grande distribution est identifié par l'autorisation d'exploiter une surface commerciale sur un lieu géographique précis et est en cela assez proche d'un véritable droit au bail.

Pour cette raison, il a été choisi d'inscrire la survaleur des éléments incorporels sur la ligne « *Fonds commercial* ».

Etant considéré comme identifié (proche d'un véritable droit au bail) et n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, ces éléments incorporels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Précisions sur la fiscalité différée relative aux écarts d'évaluation

L'analyse des écarts d'évaluation montre que le prix des titres acquis n'intègre pas de fiscalité différée.

Par ailleurs, les éléments de l'écart initial d'évaluation identifiés n'ont pas vocation à être revendus séparément et demeurent intrinsèquement liés à la poursuite de l'activité de la société.

Pour l'ensemble de ces raisons et en rappelant que la constatation d'un passif différé aurait conduit à créer artificiellement un écart d'acquisition non identifié, il n'a pas été comptabilisé de fiscalité différée au passif.

En conséquence, il convient de rappeler que la cession des éléments d'actifs ci-après conduirait, le cas échéant, à calculer un impôt sur les sociétés sur la totalité du prix de vente sans déduire de valeur nette comptable figurant dans les comptes consolidés pour les montants suivants :

	PRIX DE REVIENT	AMORTISSEMENTS CUMULES	VALEUR NETTE COMPTABLE	I.S. A 25 %
Fonds commercial	7 300 000	-	7 300 000	1 825 000
Terrain	3 646 203	-	3 646 203	911 551

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Méthodes et principes de consolidation

Le Groupe établit ses comptes consolidés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, selon le **règlement 2020-01 du 9 octobre 2020 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)** qui a remplacé le règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Ce nouveau règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Retraitement des comptes sociaux

Les retraitements de consolidation ont porté sur **l'élimination des comptes et opérations réciproques**, des **résultats internes** à l'ensemble consolidé (dividendes, plus-values de cessions...).

Les **engagements de retraite** ont fait l'objet d'une provision pour charges.

Des **impôts différés** sont comptabilisés pour tenir compte :

- du décalage temporaire dans les comptes sociaux entre l'assiette fiscale et le résultat comptable,
- de l'activation des déficits reportables si leur récupération est jugée probable,
- des écritures de retraitement et d'élimination spécifiques à la consolidation.

Les **écritures de nature fiscale** (amortissements dérogatoires, provisions réglementées) sont éliminées.

Méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation retenues sont les mêmes que celles des comptes sociaux des sociétés concernées.

Immobilisations incorporelles

L'évaluation des éléments incorporels du fonds de commerce résultant de la consolidation est inscrite au poste « Fonds commercial ». Les fonds commerciaux acquis sont inscrits, le cas échéant pour leur valeur d'acquisition. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test peut conduire à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur comptable.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition tel qu'il résulte des comptes sociaux.

Les écarts d'évaluation viennent majorer le cas échéant la valeur brute des immobilisations concernées.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025*

Par mesure de simplification, les amortissements sont repris des comptes sociaux et majorés de l'amortissement provenant, le cas échéant, de l'écart d'évaluation.

Durées usuelles d'amortissement :

- Agencements des terrains :	10 à 25 ans
- Constructions :	15 à 25 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans
- Agencements divers :	6 à 12 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 12 ans
- Matériel de transport :	1 à 5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition de stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose 70 400 actions de 100 euros.

La variation des capitaux propres consolidés s'analyse comme suit :

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES GROUPE	RESULTAT	AUTRES	TOTAL
Capitaux propres N-2	7 040 000		9 165 184	2 093 666		18 298 850
Affectation résultat N-2			1 793 762	-1 793 762		
Distribution de dividendes				-299 904		-299 904
Résultat consolidé exercice				2 436 188		2 436 188
Capitaux propres N-1	7 040 000		10 958 946	2 436 188		20 435 134
Affectation résultat N-1			1 633 628	-1 633 628		
Distribution dividendes				-802 560		-802 560
Résultat consolidé exercice				2 795 568		2 795 568
Capitaux propres N	7 040 000		12 592 574	2 795 568		22 428 142

	RESERVES MINORITAIRES	RESULTAT MINORITAIRES	TOTAL
Intérêts minoritaires N-2	1 948	255	2 203
Affectation résultat	219	-219	
Distribution de dividendes		-36	- 36
Résultat consolidé exercice		295	295
Intérêts minoritaires N-1	2 167	295	2 462
Affectation résultat précédent	197	-197	
Distribution dividendes		-97	- 97
Résultat consolidé exercice		341	341
Intérêts minoritaires N	2 364	341	2 705

Ecart d'acquisition

* 1988 : Fonds de commerce Nouvelles Galerie	38 112
* 1996 : Fonds de commerce Galerie Lafayette	326 546
* 1999 : Licence Bar	9 909
* 1999 : Fonds de commerce Montauban Fleurs	15 245
* 2006 : Ecart d'évaluation AUDIS	7 300 000
	7 689 812

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	7 856 462			7 856 462
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement	37 282			37 282
Concessions, brevets, droits similaires	129 368			129 368
Fonds commercial	7 689 812			7 689 812

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025*

Immobilisations corporelles	51 140 571	6 494 774	602 987	57 032 358
Terrains	11 196 719	1 372 000		12 568 719
Construction	29 947 404	3 878 000	591 607	33 233 797
Installations technique, matériel & outillage	7 045 485	257 307		7 302 792
Immobilisations corporelles diverses	2 941 827	987 467	2 244	3 927 050
Immobilisations corporelles en cours	8 100		8 100	
En cours, avances et acomptes	1 036		1 036	
Immobilisations financières	2 275 223	74 740	150 097	2 199 866
Créances rattachées au participations	674 462	72 518	125 097	621 883
Titres immobilisés divers	1 518 673			1 518 673
Immobilisations financières diverses	82 088	2 222	25 000	59 310
TOTAL	61 272 256	6 569 514	753 084	67 088 686

Amortissements et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	165 783	867		166 650
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement	37 282			37 282
Concessions, brevets, droits similaires	128 501	867		129 368
Fonds commercial				
Immobilisations corporelles	28 296 626	2 160 960	271 871	30 185 715
Terrains	2 638 371	237 771		2 876 142
Construction	18 117 170	1 258 916	269 627	19 106 459
Installations technique, matériel & outillage	5 971 369	378 645		6 350 014
Immobilisations corporelles diverses	1 569 716	285 628	2 244	1 853 100
Immobilisations corporelles en cours				
En cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières	200 000			200 000
Créances rattachées au participations	200 000			200 000
Titres immobilisés divers				
Immobilisations financières diverses				
TOTAL	28 662 409	2 161 827	271 871	30 552 365
<i>Dont dotation :</i>				
- Linéaire		1 933 666		
- Dégressive		228 139		
- Exceptionnelle		22		

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025***Valeur nette comptable (V.N.C)**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	7 690 679	- 867		7 689 812
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, droits similaires	867	- 867		
Fonds commercial	7 689 812			7 689 812
Immobilisations corporelles	22 843 945	4 333 814	331 116	26 846 643
Terrains	8 558 348	1 134 229		9 692 577
Construction	11 830 234	2 619 084	321 980	14 127 338
Installations technique, matériel & outillage	1 074 116	-121 338		952 778
Immobilisations corporelles diverses	1 372 111	701 839		2 073 950
Immobilisations corporelles en cours	8 100		8 100	
En cours, avances et acomptes	1 036		1 036	
Immobilisations financières	2 075 223	74 740	150 097	1 999 866
Créances rattachées au participations	474 462	72 518	125 097	421 883
Titres immobilisés divers	1 518 673			1 518 673
Immobilisations financières diverses	82 088	2 222	25 000	59 310
TOTAL	32 609 847	4 407 687	481 213	36 536 321

Provisions

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	687 650	444 067	124 232	1 007 485
Provisions pour engagements retraite ⁽²⁾	550 800	500	55 000	496 300
Dépréciations de l'actif immobilisé	200 000			200 000
Dépréciations stocks et en-cours	156 699	154 934	156 699	154 934
Dépréciations créances d'exploitation	277 322	95 098	74 956	297 464
Dépréciations autres créances				
Dépréciations V.M.P.				
TOTAL	1 872 471	694 599	410 887	2 156 183
<i>Dont dotation :</i>				
- <i>Exploitation</i>		694 598	410 887	
- <i>Financier</i>				
- <i>Exceptionnel</i>				

⁽¹⁾ La reprise sur **provision pour risques et charges** se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 107 430
- montants repris parce que devenus sans objet : 16 802

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

La **provision pour risques et charges** se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 150 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Des litiges salariaux à hauteur de 104 k€.
- Un litige locataire, d'un bâtiment annexé à l'hypermarché, à hauteur de 753 k€.

(2) Détail de la **provision pour engagement retraite**

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.00 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.80 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 25.00 % ;
- critère de turn-over du personnel : cadre : faibles ; agents de maîtrise et employés : moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2024.

Créances en valeur brute – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
De l'actif immobilisé	681 193		681 193
Créances rattachées à des participations	621 883		621 883
Prêts			
Immobilisations financières diverses	59 310		59 310
De l'actif circulant	5 653 235	5 653 235	
Acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachées	1 108 941	1 108 941	
Autres créances	3 628 018	3 628 018	
Impôts différés actif	235 494	235 494	
Créances diverses	275 145	275 145	
Charges constatées d'avance	405 637	405 637	
TOTAL	6 334 428	5 653 235	681 193

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025***Dettes – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit ^(*)	14 008 329	3 124 062	7 538 344	3 345 924
Emprunts et dettes crédit-bail				
Découverts et concours bancaires courants ^(*)	52 435	52 435		
Emprunts et dettes financières divers	591 041	591 041		
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 052 813	6 052 813		
Dettes fiscales et sociales	3 163 145	3 163 145		
Autres dettes exploitation	791 694	791 694		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	91 416	91 416		
Etat : impôts sur les bénéfices	168 971	168 971		
Autres dettes diverses	60 199	60 199		
Impôts différés passif				
Produits constatés d'avance	74 252	74 252		
TOTAL	25 054 295	14 170 028	7 538 344	3 345 924

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 37 980

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 5 753 088

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 3 457 251

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 191 768

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

	N	N-1
Plus-value latente à la fin de l'exercice	-	-
Moins-value latente à la fin de l'exercice	-	-

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires, exclusivement réalisé en France, se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	69 418 794	66627478
Drive	8 950 302	8 960 817
Agence de voyages	737 794	796 144
Brasserie	126 273	
	79 233 163	76 384 439

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

	N	N-1
Cadres	17	16
Agents de maîtrise	13	12
Employés	211	216
	241	244

La participation des salariés et l'intéressement ont été reclassés dans le poste « Salaires et traitements du compte » de résultat pour un montant de 521 894 €.

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel..

Charges et produits financiers

	N	N-1
Produits financiers	31 519	14 986
Participations	20 727	10 327
Intérêts et produits assimilés divers	10 792	4 659
Charges financières	365 937	661 100
Dotations aux amortissements et provisions		200 000
Intérêts et charges assimilées	365 937	461 100
TOTAL	-334 418	-646 114

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025***Charges et produits exceptionnels**

Les éléments exceptionnels sont limités aux éléments inhabituels ou de montant particulièrement significatif.

	N	N-1
Produits exceptionnels	583 000	977 729
Cession d'immobilisations corporelles	583 000	827 277
Remboursement assurance suite sinistre		150 452
Charges exceptionnelles	337 271	397 489
Cession d'immobilisations corporelles	321 980	377 145
Dotations aux amortissements des immobilisations mises au rebut	22	19 929
Pénalités et amendes	460	415
Pénalité pour retard de paiement IS	14 809	
TOTAL	245 729	580 240

Variation des impôts différés

	N	N-1	VARIATION
Provision engagement retraite	124 075	137 700	-13 625
Provision participation des salariés	108 442	100 998	7 444
Provision contribution sociale solidarité sociétés	3 550	3 325	225
Annulation levée option crédit-bail	- 572	- 572	
Montant de l'impôt différé	235 495	241 451	-5 956
<i>Dont impôts différés actif</i>	<i>235 495</i>	<i>241 451</i>	
<i>Dont impôts différés passif</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	

Impôt sur les sociétés : rapprochement entre la charge théorique et la charge effective

	MONTANT
Résultat avant I.S. des sociétés consolidées	3 643 942
Gestion des déficits	
Réintégrations d'ensemble (dont mécénat : 216 k€)	472 251
Déductions d'ensemble (dont étalement subvention : 227 k€)	-228 963
Ecritures non fiscalisables	
Résultat consolidé	3 887 230

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

	MONTANT
Impôt sur les sociétés au taux normal de 25 %	971 808
Contribution sociale de 3.3 %	5 728
Réduction d'impôt mécénat	-129 502
Montant de l'impôt Total	848 034
Impôt exigible	842 077
Impôt différé	5 957

Un groupe d'intégration existe entre les sociétés A.G. DIS et AUDIS.

Actifs d'impôts différés non comptabilisés

NÉANT

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce et hypothèque sur l'ensemble immobilier).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	3 266 492	-
Cautions bancaires au titres de la garantie financières des agences de voyages	-	650 000
Marge non utilisée des crédits confirmés	200 000	200 000

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d’audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.